

DELEGATION DE Monsieur Stéphan DELAUX

D-2013/580

Réalisation d'un ponton aux Bassins à Flot. Demandes de subventions. Autorisation.

Monsieur Stephan DELAUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux œuvre avec ses partenaires à la valorisation du fleuve depuis plusieurs années. Les Bassins à Flot, vaste périmètre de 160 hectares, font l'objet d'un programme d'aménagement d'ensemble (PAE) qui prévoit de nouveaux logements (5400) avec les équipements publics nécessaires, le développement d'activités économiques et de services et l'aménagement des espaces publics.

Afin de desservir par voie fluviale ce quartier en pleine expansion, la Ville prévoit la construction d'un ponton de 80 mètres au droit des écluses.

Ce ponton servira de point d'embarquement et de débarquement de bateaux à passagers, bateaux taxis avec une possible vocation pour des escales événementielles et de plaisance. Ce ponton offrira également une halte fluviale pour les navettes Bat'Cub et complètera ainsi l'offre traditionnelle de transports en commun.

L'Etat est susceptible de cofinancer cette action dans le cadre de l'appel à projets « transports collectifs et mobilité durable » auquel la Cub a candidaté en y intégrant la réalisation de ce ponton aux Bassins à Flot. Le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général de la Gironde, et la Communauté urbaine de Bordeaux sont par ailleurs susceptibles d'apporter leur soutien à cette opération dont le coût prévisionnel s'élève à 1.805.000 € H.T., sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	Montant en €	%
Etat / Appel à projets mobilité durable 2013	250.000 €	13,85 %
Conseil régional d'Aquitaine	451.250 €	25,00 %
Conseil général de la Gironde	201.250 €	11,15 %
Communauté urbaine de Bordeaux	451.250 €	25,00 %
Ville de Bordeaux	451.250 €	25,00 %
TOTAL HT	1.805.000 €	

Dans l'éventualité où l'un des cofinancements serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter les cofinancements évoqués ci-dessus,
- à signer tout document y afférant,
- et à les encaisser.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, ce ponton était annoncé. Vous l'aviez présenté dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement de la vie du fleuve il y a quelques mois.

Il a pour vocation d'accompagner la dynamique d'aménagement des Bassins à Flots, de permettre l'embarquement et le débarquement des bateaux à passagers, d'accueillir le BatCub et aussi de servir de ponton d'attente aussi bien pour les Bassins à Flots que pour le passage du pont Jacques Chaban-Delmas.

Ce ponton peut être accompagné financièrement par l'Etat et les collectivités locales sur un budget global de 1.805.000 euros.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la réalisation d'un ponton fait partie de la valorisation du fleuve telle que vous l'indiquez.

Poussez la porte de la grande écluse et vous découvrirez le potentiel industriel des Bassins à Flots. Ce ponton pourra aussi participer au renouveau maritime de cette structure.

Le logement, le tourisme, le culturel ne seront pas suffisants pour donner un sens à la vie de cette nouvelle zone urbaine. Derrière cet urbanisme de façade il est primordial de penser au développement économique et industriel traditionnel des Bassins à Flots.

Il existe des formes de radoub qui ne demandent qu'à reprendre du service.

Un cluster d'entreprises performantes porte un projet de « refit ». Le Grand Port Maritime de Bordeaux est engagé à leur côté. Une étude d'impact rendra ses conclusions fin novembre.

Le moment est venu pour notre ville d'arrêter les atermoiements et de se positionner franchement en faveur de ce projet.

Vous avez su, Monsieur le Maire, vous saisir du slogan « Osez Bordeaux ». Eh bien moi je vous dis : osez le développement industriel et maritime de Bordeaux en favorisant la renaissance industrielle des formes de radoub.

M. LE MAIRE. -

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Nous allons bien sûr donner notre accord sur la création de ce ponton.

Comme la délibération l'indique, je cite :

« Ce ponton servira de point d'embarquement et de débarquement de bateaux à passagers, bateaux taxis, avec une possible vocation pour des escales événementielles et de plaisance. Ce ponton offrira également une halte fluviale pour les navettes BatCub et complètera... etc. »

On voit bien ici que la genèse de ce ponton est essentiellement due à la proximité de la future Cité des Civilisations du Vin dont vous aviez vous-même, Monsieur le Maire, indiqué qu'il y aurait des escales possibles pour du tourisme fluvial vers les grands châteaux de Bordeaux.

Je trouve que c'est une vision, certes, importante en termes de dynamique de revitalisation du fleuve.

Cela dit, je trouve un peu pervers que ce soit adossé à la revitalisation des Bassins à Flots eux-mêmes. Pourquoi ? Parce que un des enjeux de revitalisation des Bassins à Flots passe évidemment par un véritable projet de réparation navale notamment de yachts que l'on appelle « refit », dans les formes de radoubs, projet pour lequel vous êtes, s'il en est, parmi ceux qui sont les plus rétifs si ce n'est opposés à ce que ça aille jusqu'au bout du développement.

Nous sommes donc ici avec un ponton qui, à mon avis, n'aura comme destinée que simplement la Garonne et absolument pas les Bassins à Flots eux-mêmes.

Je réitère ici ma proposition de revoir complètement l'utilisation du Bassin à Flots n° 1 en y mettant en priorité une activité industrielle compatible avec l'urbanisme de ce secteur.

J'en profite pour dire qu'un des enjeux de réussite de la réutilisation des Bassins à Flots passe évidemment, on l'a dit en Conseil de CUB, par la rénovation des écluses et par des travaux importants de désenvasement du bassin n° 1 et du bassin n° 2.

C'est la raison pour laquelle, fortement attaché à ce que notre fleuve revienne à une vocation à la fois de transport de personnes, de transport de marchandises, mais également soit un axe fort et entier de développement durable, je suis pour qu'on ne « saucissonne » pas les actions et qu'on ait véritablement une cohérence comme le Plan Garonne aurait dû la travailler, une cohérence en faisant en sorte que l'ensemble des besoins soit satisfait. Et un des premiers besoins dans ce secteur c'est de réactiver les formes de radoubs. Merci.

M. LE MAIRE. -

La position de la Ville sur ce point est parfaitement claire. Nous avons adopté un programme d'aménagement d'ensemble des Bassins à Flots qui a été voté avec une large majorité au Conseil de Communauté Urbaine et avec une large majorité au Conseil Municipal avec même un certain enthousiasme. Tout le monde a salué la qualité du Plan guide élaboré par Nicolas Michelin.

Ma condition absolue c'est que toute activité sur les Bassins à Flots soit compatible avec ce Plan d'aménagement d'ensemble.

Des permis de construire ont été délivrés, des logements sont en construction conformes au Plan d'aménagement d'ensemble, conformes aux décisions prises par la Communauté Urbaine et par la Ville. Il faut que toute autre activité soit compatible avec ce Plan d'aménagement d'ensemble.

Quand Madame DIEZ me dit : le moment est venu de prendre position, elle a ajouté elle-même que nous connaissons l'étude d'impact fin novembre. Donc nous ne la connaissons pas aujourd'hui. Nous n'avons pas de réponse à cette question. On verra lorsque la réponse sera amenée.

Par ailleurs, Madame DIEZ me dit : il suffit de pousser les écluses pour entrer dans les Bassins à Flots et se convaincre de la qualité du projet. Le problème c'est que pour l'instant on n'arrive pas à les pousser les écluses, justement. Donc il y a de graves problèmes dans la réfection des écluses. Si on pousse les écluses on arrive sur un Bassin à Flots qui est profondément envasé. Comment va-t-on l'aménager pour y faire passer des yachts qui auront sans doute un grand tirant d'eau ?

Quant à dire que les formes de radoub sont prêtes, ce n'est pas vrai. 20 millions au moins de travaux dans les formes de radoub pour les rendre utilisables, ou acceptables pour ce type d'activité.

Donc voyez qu'il y a énormément de questions de faisabilité urbaine, technique et financière dans cette opération.

Moi je n'ai rien contre. Le nautisme pour moi c'est le chantier naval de Bordeaux sur la rive droite, son développement, son extension. Il y a déjà là 600 salariés. Il y en aura peut-être demain 800. Il y a une forme de radoub dans ces chantiers que le CNB se propose d'améliorer. Là ça a du sens. Pour le reste on verra à la lumière de l'étude d'impact.

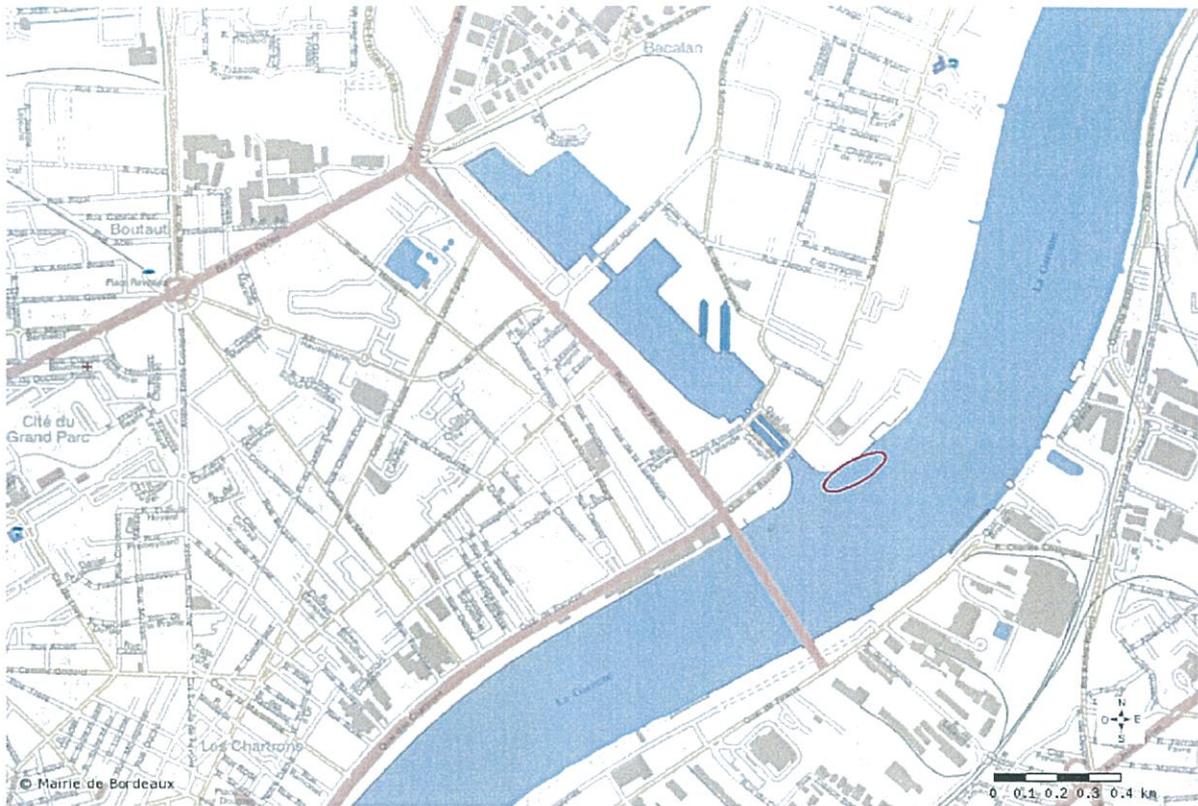
Je mets donc aux voix la délibération 580.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Merci.

Plan de situation



 Ponton des Bassins à Flot